



le mot du maire

L'année 2018 vient de se terminer et notre mandat électoral arrive à son terme dans un an. Le programme que nous nous étions fixés est pratiquement réalisé en totalité.

Les gros travaux et particulièrement la restauration du cimetière sont terminés, à l'exception du remontage des os dans l'ossuaire. Cette opération semble poser problème à l'architecte en charge du chantier ainsi qu'à la DRAC, mais nous agissons pour faire aboutir ce remontage en 2019.

Le choix de la restauration du patrimoine culturel et architectural de la Commune et de l'église Saint Nicolas en particulier a été reconnu et récompensé par l'attribution d'une distinction régionale, savoir « Les Rubans du Patrimoine ».

En outre, il est indispensable de le rappeler, ces travaux coûteux, 2.200.000 €, ont été réalisés sans aucune augmentation de la dette, au contraire cette dernière a été réduite de manière substantielle et continuera à se réduire d'ici la fin de notre mandat.

En 2019 le programme d'investissements est le suivant : améliorer l'assainissement au niveau du « Fer à Cheval », terminer les travaux du lotissement (éclairage public et voirie), remontage des os dans l'ossuaire et enfin choix et construction d'un colombarium devenu indispensable.

Lors de mes vœux de début 2018, nous espérons un redémarrage de l'économie qui aurait facilité la revitalisation de la zone industrielle. Cette reprise se fait attendre, mais nous gardons espoir quant à la redynamisation de la ZI.

.../... (suite page suivante)

Jean-Michel JODIN
Maire de Marville

LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE MARVILLE

Le permis de construire d'une centrale photovoltaïque sur la base de Marville a été signé le 28 novembre dernier par la Préfète de la Meuse. Les installations se déploieront sur 170 ha de l'espace aéronautique de Marville, à côté de la Zone Industrielle, laissant les pistes et le taxiway accessibles à l'aviation. C'est la société Thirdstep qui a été retenue pour un marché de 150 millions d'€. La centrale photovoltaïque assurera une production électrique de 150 MégaWatt-crête (puissance maxi).

Cette production électrique aura un impact financier significatif pour Marville et la Codecom du Pays de Montmédy. La Codecom encaissera un loyer pour la mise à disposition des terrains. L'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) à laquelle sera assujéti Thirdstep, sera reversée pour la part communale à Marville (2/3) et Iré-le-Sec (1/3) en tant que communes où est implantée la base de Marville. Des parts seront également reversées à la Codecom, au Département de la Meuse et à la Région Grand Est.

La centrale photovoltaïque sera opérationnelle en 2020. 2019 sera consacrée à la préparation des implantations : les voies d'accès et de circulation, les grillages, les onduleurs (il faut transformer le courant continu produit en alternatif pour le livrer à EDF), l'embase des panneaux et le poste source. Celui-ci sera installé sur la commune de Jametz, au pied des lignes Haute Tension passant à cet endroit. Ceci permettra un raccordement quasi direct au réseau HT 225 000 V, plutôt que de rejoindre des postes sources existants à plusieurs dizaines de km. Les panneaux seront installés début 2020. Un jeune éleveur d'ovins local entretiendra le terrain pour que la végétation n'envahisse pas les installations.

Cette bonne nouvelle pour l'économie de Marville et de la Codecom du Pays de Montmédy, arrive au terme d'un long processus semé d'embûches pour les promoteurs du projet. Celui-ci fut lancé en 2010 par Jean-Marie Bradfer, Président de la Codecom, et Claude Léonard, nouveau Conseiller Général du canton et Président du Syndicat Mixte (Codecom / CG de la Meuse) créé pour le développement de la base. La société Néoen fut désignée en mai 2010 parmi les 6 candidats de l'appel d'offres. Le projet stagna pour diverses raisons et la Codecom dû relancer une remise en concurrence en 2016 qui désigna finalement l'industriel Thirdstep.





Échos de

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 octobre et 22 décembre 2018

Dernières réunions avant la clôture de l'exercice 2018

1) Cession à la CODECOM de terrains situés sur la ZI.
La CODECOM se chargera de construire les locaux nécessaires au développement de la société ARELIS. Pour ce faire elle doit acquérir les terrains appartenant à la commune de Marville (environ 80 ares).

Le Conseil Municipal a donc acté cette vente au tarif habituel des ventes de terrains viabilisés sur la ZI.

La cession est approuvée à l'unanimité.

2) Restauration du cimetière

L'entreprise PIANANIDA, a établi son décompte définitif des travaux de la tranche conditionnelle qui fait apparaître une économie de 7.646 € par rapport au marché initial. Il est proposé au Conseil de consommer ce montant en effectuant des travaux de rénovation partielle du mur bordant l'allée principale.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3/ Refacturation des taxes foncières

La Commune acquitte la taxe foncière des locaux de la ZI utilisés par les entreprises et associations. Il convient donc de refacturer la taxe aux utilisateurs.

La refacturation est autorisée à l'unanimité.

4) Travaux ruelle Boileau

Afin de remédier aux débordements lors d'orages, en bas de la ruelle Boileau, il est nécessaire de revoir la taille et la configuration des avaloirs. Des devis ont été demandés et l'entreprise Gérard a été retenue, les travaux seront réalisés dans les meilleurs délais.

Ce choix est approuvé à l'unanimité.

5) Affouages

Pascal GILMAIRE présente les modifications du règlement, précise les dates d'inscription pour les affouages et confirme le tarif applicable en 2019.

Les propositions sont approuvées à l'unanimité.

6) Choix du prestataire pour l'étude de sol au lieu-dit « le Fer à Cheval »

La Commission travaux s'est réunie préalablement afin d'étudier les différentes propositions et a retenu la société SIBE.

Après explication, le choix est approuvé à l'unanimité.

Par ailleurs le Conseil, par une délibération prise à l'unanimité, a apporté son soutien au Conseil départemental, afin qu'il puisse préserver son rôle et son action de partenaire naturel des projets des collectivités.

Environnement

A la suite de plusieurs réclamations, la Mairie a entrepris des démarches auprès des services compétents pour que soit vérifié l'impact sur l'environnement, autant visuel que chimique, de la casse auto Navelet, située Faubourg de Gauilly.

Une visite de terrain sera organisée par l'inspection des affaires classées afin de procéder aux contrôles nécessaires et mesurer s'il y a ou non présence de traces d'écoulements d'huiles ou autres liquides polluants au sol. Il s'agit de rester vigilant, notamment en période de crue de la rivière.

Il conviendra ensuite de voir quelles suites envisager dans la résolution de ce problème.



Mot du Maire (suite)

.../... Dans cette optique, ARELIS envisage de développer son activité et un local supplémentaire sera construit. La centrale photovoltaïque a obtenu les permis de construire nécessaires, un démarrage de la production en 2020 est envisageable. La commune a été sollicitée pour un plus petit projet photovoltaïque sur ses terrains de la ZI. Une étude est actuellement menée par un cabinet national en vue de l'implantation d'une unité de traitement du bois, les résultats seront connus fin 2019 début 2020.

Le quotidien, les manifestations organisées par les nombreuses associations de la commune, a été largement présenté dans le diaporama diffusé lors des vœux du maire, nous n'y reviendrons pas.

Pour conclure, meilleurs vœux à toutes et tous pour 2019.

"Échos de Marville" est édité par la commune de Marville.

Directeur de la publication : Jean-Michel Jodin.

Rédacteur en chef : Michelle Durand - Comité de rédaction : Jean-Michel Jodin, Francis Bonne, Claudine Got, Philippe Louste, Sylvie Detrez.

Maquette : Thierry Marizier - ISSN en cours

LES AGENTS DE VOTRE VIE QUOTIDIENNE

Jeanne Ricquier,
Adjointe administrative
à la Mairie

Sylvie Detrez,
Agence postale et
animatrice du BIT

Depuis le 15/10, un nouveau visage est apparu à la mairie, celui de Jeanne Ricquier, en remplacement d'Alexandra Flashgo, les lundis, mardis et vendredis. Les autres jours, elle travaille dans deux autres communes.

Pour elle, c'est simple, il faut être efficace et savoir s'adapter. C'est la clé d'un travail bien accompli. Et s'adapter, c'est bien le mot, aussi bien aux changements et évolutions des lois, qu'aux demandes de la population, ce qui couvre des domaines très larges, sans compter l'extrême diversité du métier : l'état civil, la comptabilité, les élections ainsi que le secrétariat proprement dit : courriers, mails, téléphone, accueil les lundis et vendredis après-midi, de 14h30 à 17h.

Elle forme un bon tandem avec Mylène et apprécie l'ambiance du village. Elle aime son métier, justement parce que ce n'est jamais la routine, ça change tout le temps !

Et son souhait est de répondre le mieux possible aux missions qui sont les siennes. Oui, Jeanne aime ce qu'elle fait et ça se sent !

Bonne continuation, Jeanne !

Sylvie Detrez, habitant Marville depuis plus de 4 ans, a pris place à l'agence postale et au BIT début janvier, en remplacement de Laetitia Sayons.

Souriante, à l'aise dans son contact, elle démarre ses nouvelles fonctions avec beaucoup d'enthousiasme et d'idées. Bien sûr, ce qu'elle va faire est très différent de ce qu'elle a pu exercer avant, dans la vente, mais les défis ne lui font pas peur ! Ce changement a nécessité une formation de cinq jours, afin de mémoriser les multiples opérations à effectuer au sein de l'agence. Il faut pouvoir répondre aux demandes variées, sans hésitations ni erreurs.

En plus de ses permanences à l'agence du mardi au samedi (9 à 12h), elle assure la tenue du BIT les après-midis et, en saison, elle sera présente les fins de semaine et dimanches, pour renseigner et guider les touristes. Elle doit être en lien avec l'OT de Montmédy, Elle doit gérer le site Internet et la page Facebook de la Mairie, et participer au bulletin municipal. Toute une palette d'activités !

Bonne installation, Sylvie !



ça se passe à Marville...

24 février

Assemblée Générale du Centre d'Education Canine.

1^{er} mars

Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

2 mars

Assemblée Générale de l'association Marville Terres Communes.

9 mars

Loto des pompiers.

16 mars

Ouverture du Ball Trap.

23 mars

Formation aux premiers secours (PSC1) au Centre de Secours.

23 mars

Tournoi de belote organisée par le Comité des Fêtes.

carnet

Naissance

Kellyan BERT, le 25 septembre
Maëline CELLIER, le 30 octobre
Aliénor-Rose LEDOYEN, le 25 novembre.

Ils nous ont quittés

Joëlle SIVIGNY, le 20 janvier
André MARTING, le 11 février
Henryk WAWRZYNIAK, le 25 février

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Les Pilotes de Marville

L'activité aéronautique de la base de Marville est aujourd'hui encadrée par deux associations distinctes :

- L'association des « **pilotes de Marville** » gère les pistes, ses usagers et les relations avec les autorités locales et aéronautiques. Elle comptait 71 membres en 2018 et une cinquantaine de machines (ULM, avions, autogyres, hélicoptère).

Président : C. Guilié 03 82 26 64 89
christian.guilie@wanadoo.fr

- Le **Club ULM de Marville** s'occupe de la formation des pilotes d'ULM, des relations avec la fédération (FFPLUM), du hangar de la CODECOM et de son hangar. Il comptait 44 membres en 2018 et deux machines club.

Président : T. Schumacher
0032 496 807 521,
schumacher-tierry@skynet.be

Par ailleurs, il y a deux associations de **constructeurs amateurs** d'avions qui sont présents tous les samedis et parfois en semaine. Ils sont logés dans les 2 hangars verts et le gris avec le logo RSA en face de « Forêt Matériel Service ». Vous pouvez venir admirer leurs constructions, discuter avec eux et peut-être attraper le virus du constructeur.

Un **gîte** est tenu par Wim Mijnen pour accueillir les pilotes hollandais venant visiter le site ou construire et réparer leurs avions.

Le **bar du club ULM** (entre l'ancienne tour de contrôle et « Forêt Matériel Service ») est ouvert souvent les après midi en semaine et tous les weekends. On peut venir y boire un verre, discuter d'avions, rencontrer le moniteur président et s'inscrire pour un baptême ou pour plus si affinité....

Chaque année, divers événements sont organisés par les associations sur la base :

- **La porte ouverte** des pilotes de Marville qui devrait avoir lieu le 2 juin cette année.
- **Le fly-in des Hollandais**, les constructeurs amateurs Hollandais viennent nous rendre visite en général le dernier weekend de juin.
- Début mai **les racers** de l'APAF (Association des pilotes de Formule) viennent s'entraîner sur le terrain.
- Et cette année en particulier nous devrions accueillir un stage d'entraînement de **voltige de compétition**.

Tarifs du club ULM pour 2019 :

- Baptêmes 20mn : 30€
- Heure de vol pendulaire : 49€
- H. de vol pendulaire instruction : 80€
- Heure de vol multiaxe : 55€
- H. de vol multiaxe instruction : 80€
- Droit d'entrée : 60€
- Inscription annuelle : 76€ (114€ les 3 premières années)
- Assurance fédérale : 165€

Il est rappelé que la piste est strictement réservée aux activités autorisées. Il est dangereux et formellement interdit de s'y promener. La gendarmerie de Montmédy verbalise les contrevenants.

infos pratiques...

Cours d'orgue

Cours d'orgue, le samedi matin, avec Sylvain Pierson, titulaire de l'orgue (25€/h). tel : 06.21.65.14.04

Cours de peinture

- Le lundi, cours de peinture avec Fabien Clesse de 17h à 19h, atelier attenant à la mairie de Marville (à gauche),
- le mardi, atelier libre animé par Florence Bourgeois, de 17h à 19h, local du BIT.

Santé

- **Cabinet dentaire : Docteur Terrade-Pierru**
7, route Nationale - 55600 Marville
Tél : 06 47 50 24 62 - 06 47 50 24 62
ouvert le mardi et le mercredi, de 14h à 20h.
- **Médecin : Docteur Defaux**
5, route de Jametz - 55600 Marville
Tél. : 03 29 88 10 33 - Fax : 03 29 88 11 13
- les matins et les après-midi, uniquement sur rdv,
- cabinet fermé le 1er WE du mois.

- **Pharmacie Guillot**
3, route de Jametz - 55600 Marville
Tél. : 03 29 88 19 19 - Fax : 03 29 88 18 00
garde de nuit chaque semaine du vendredi 19h au samedi 9h.

Déchèterie

Déchèterie de Montmédy,
route de Virton
Lundi, Mercredi 13-17h
Samedi : 9-12h, 13h-17h
(jusqu'à 18h l'été).

Repas des Anciens

Il s'est déroulé le 18/11/2018, dans la joie et la bonne humeur. Des photos ont été prises, elles sont visibles et commandables à la Mairie.

